

LES ATELIERS DE LA JEUNE ENTREPRISE

Se faire régler ses factures clients : comment éviter le litige ?

Jeudi 21 avril 2016
8h30 à 12h30

Technopole Martinique
Centre d'affaires Agora 1 – Bât B
Avenue de l'Etang Z'abricots
97200 Fort de France
Tel 05 96 38 07 71





Les Ateliers de la Jeune Entreprise

Destinée à faciliter le démarrage et le développement des jeunes entreprises, la pépinière d'entreprises de Technopole Martinique, met à disposition des jeunes entrepreneurs innovants des locaux et des services adaptés à leurs besoins. Elle leur offre un soutien pour faciliter le développement de leur activité et leur insertion dans le monde économique.

La phase de démarrage d'une entreprise est une période de fragilité reconnue : **plus de 50% des entreprises créées disparaissent dans les cinq premières années** de leur activité (statistiques INSEE), dont 75% pour des raisons économiques. **Les TPE sont les entreprises les plus touchées et représentent 80% de ces cessations, quasiment toutes avant la fin de la troisième année d'exercice.**

Problèmes financiers, de marché, manque de compétence en gestion et sentiment d'isolement du chef d'entreprise sont les principaux facteurs de cessation d'activité cités dans 85% des cas.

L'accompagnement des jeunes entreprises, qu'il prenne la forme d'un parrainage professionnel, d'un soutien par un réseau et/ou d'un suivi en pépinière participe très largement à leur pérennisation : **une jeune TPE accompagnée peut voir réduit de 30 à 40% son risque de cessation d'activité dans les cinq premières années** (statistiques CSA).

L'entrepreneur, et singulièrement l'innovateur, est souvent un véritable expert dans son domaine d'activité avec néanmoins une faible dimension entrepreneuriale : assurer le quotidien, recruter, manager, connaître et appliquer la réglementation sur les plans administratif, comptable, financier ou juridique, gérer la relation avec les banquiers, négocier, contractualiser, sont autant d'aspects de leur métier qu'ils découvrent souvent lors de la création de leur entreprise.

Conscients de ces difficultés, l'équipe de la pépinière d'entreprises a mis en place un dispositif d'actions d'animation et d'accompagnement à l'attention des jeunes entrepreneurs. En effet :

- les entreprises hébergées dans la pépinière bénéficient d'un suivi individuel trimestriel et d'une veille relative aux actions mises en œuvre par d'autres acteurs de la vie économique martiniquaise ; de cette manière la pépinière contribue à aider l'entrepreneur à prendre du recul sur son activité;
- Sont, également, organisés des **Ateliers de la Jeune Entreprise** qui s'adressent plus largement à toutes les entreprises en démarrage du territoire. Ces réunions collectives autour d'une thématique liée au métier/statut de chef d'entreprise doivent permettre aux entrepreneurs de sortir de leur isolement, s'informer, se former, d'échanger avec d'autres acteurs économiques et de nouer de nouvelles relations professionnelles bénéfiques au développement de leur entreprise.

Qu'est ce qu'une Technopole ?

Une technopole est avant tout une dynamique de territoire, c'est-à-dire la mobilisation et la coordination des acteurs, des ressources et des infrastructures, dans le cadre d'une politique de soutien à l'innovation visant au développement du territoire.



Présentation de l'atelier



On ne le scandra jamais assez : la trésorerie, c'est le nerf de la guerre... Les factures impayées sont responsables de 15 000 faillites (25%) par an, selon une étude du cabinet Altares, et elles concernent en très grande majorité les TPE/PME.

Si la priorité N.1 de la TPE en démarrage est bien de développer son activité commerciale et trouver son marché, s'assurer du paiement de ses clients est la priorité N.2, juste derrière !

Cet atelier vise à sensibiliser les gérants de TPE en démarrage sur:

- Les bonnes pratiques permettant d'éviter le litige client
- Les solutions de recouvrement à la portée de leur entreprise

Se faire régler ses factures clients : comment éviter le litige ?

Jeudi 21 avril 2016 de 8h30 à 12h30

Programme

08h15	Accueil
08h30-10h	Les moyens d'éviter le litige clients
10h-11h30	Les premières étapes du recouvrement clients
11h30-12h30	Collation networking

Intervenants

Déborah BONTEMPS : Responsable de la Pépinière d'Entreprises,
Technopole Martinique/CACEM

Matthieu GAMA : Huissier de Justice et Médiateur Judiciaire

Participants

- Chefs d'entreprises de jeunes TPE/PME (*entreprises de moins de 5 ans*)
- Porteurs de projet

Atelier limité à 25 participants, une seule inscription par entreprise

Inscription

Merci de retourner le bulletin d'inscription ci-joint **avant le 18/4/2016**
par mail à francine.boutrin@cacem-mq.com

Participation gratuite, dans la limite des places disponibles,
Votre inscription n'est valide qu'après confirmation par retour d'email
Sans nouvelle de notre part sous 24h ouvrées, contactez-nous par téléphone

La Pépinière d'entreprises reste à votre disposition pour tout renseignement au **0596 38 07 71**

ADRESSE DU SITE TECHNOPOLE MARTINIQUE

Centre d'affaires Agora – Bât B
Avenue de l'Étang Z'abricots
97200 FORT DE -FRANCE CEDEX

Standard tél: 0596 38 07 71

ADRESSE POSTALE

Immeuble Les Cascades III
Place François Mitterrand
BP 407
97204 FORT DE -FRANCE CEDEX

Standard tél : 0596 75 82 72

